



Réception de Jacques Marx

DISCOURS D'ACCUEIL DE JACQUES CHARLES LEMAIRE
À LA SEANCE MENSUELLE DU 9 DECEMBRE 2023

Monsieur,

L'usage de l'Académie, auquel je sacrifie bien volontiers, m'invite à vous appeler de prime abord « Monsieur ». Il y a bien cinquante ans que je ne vous ai pas adressé cette interpellation, et me voilà tout troublé en la prononçant. Mais vous savez qu'elle n'obvie pas à l'affectionnée admiration que je vous porte, même si cette manière de s'exprimer établit entre nous — l'espace d'un discours de réception seulement — une distance de convenance et de respect traditionnelle en ces lieux et qui n'enlève rien à l'amitié qui nous unit depuis des décennies.

Cinquante ans, que nous nous côtoyions dans une assiduité laborieuse exceptionnelle et quasi quotidienne à la salle de travail de la Bibliothèque royale de Belgique, aujourd'hui malheureusement et affreusement germanisée en KBR. Mais il y a pire : la salle de travail qui, en des temps heureux, réunissait l'élite intellectuelle de notre pays a vu ses portes définitivement fermées, il y a quelques mois, après avoir été dans un premier temps privée de ses ouvrages de référence. A-t-on jamais vu une institution scientifique s'amputer de ses principaux et indispensables outils de recherche ? Enlève-t-on au chimiste, au biologiste ou au pharmacien les commodités de son laboratoire ? Dans notre Belgique définitivement marquée par un surréalisme inquiétant, les chercheurs en sciences humaines sont désormais dépourvus des moyens essentiels de leur tâche, sans que cette mutilation intellectuelle suscite la moindre réprobation dans le monde universitaire, dans la presse ou dans les instances politiques. Ainsi nous, vous et moi, ne nous retrouverons plus studieusement attablés aux places qui nous étaient assignées à la salle de travail. Mais nous aurons le plaisir de nous retrouver ici, régulièrement, installés dans les sièges que nos consœurs et confrères ont bien voulu, par le choix de leur vote préférentiel, nous confier temporairement.

Voilà cinquante ans, disais-je, que nous nous retrouvions tous les jours, attelés à la poursuite de nos enquêtes respectives, vous sur la littérature des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, moi sur les textes médiévaux. Vous me paraissiez réellement concentré,

acharné oserais-je dire, sur les matières qui vous passionnaient. Mais vous cultiviez d'autres passions, très différentes de nos recherches philologiques. Entraîné à l'alpinisme par un père très jeune (il venait tout juste de fêter ses vingt ans quand vous êtes né), vous avez gravi avec la ténacité et le courage qui constituent un peu vos marques de fabrique psychologique des sommets alpins qui avoisinent tous les quatre mille mètres. Vous avez abandonné ces courses en haute montagne à la suite de la chute mortelle de deux de vos compagnons de cordée dans l'ascension du Cervin. Dans la suite de votre existence, la Camarde a cruellement affecté votre famille. D'autres que vous, dénués de votre détermination et de votre force de caractère, auraient abandonné l'outil. Vous-même, avec l'aide de votre seconde épouse Jacqueline Leclercq, avez relevé le défi féroce que la vie vous lançait et avez construit patiemment et intelligemment la belle œuvre scientifique dont je souhaiterais retracer les grandes lignes.

Mais il convient que je rappelle d'abord quelques éléments de votre biographie. Vous êtes né à Berchem-Sainte-Agathe, le 10 juin 1943, c'est-à-dire à une époque où notre pays était plongé dans l'horreur de l'occupation allemande et où nos concitoyens se voyaient contraints de déployer des efforts considérables pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires en nourriture, en chauffage et pour assurer leur sécurité quotidienne personnelle. Vos parents appartenaient à un milieu modeste, cette classe de gens des villes qui ont eu le plus à souffrir dans leur existence de la barbarie nazie. Après vos études secondaires accomplies en section gréco-latine à l'Athénée royal de Koekelberg, vous vous inscrivez en section de philologie romane à l'Université libre de Bruxelles. Vous y obtenez le grade de licencié, comme on disait à l'époque, en 1965. Après quelques années passées dans l'enseignement secondaire technique, vous obtenez un mandat d'aspirant du Fonds national de la recherche scientifique, qui vous permet de préparer votre thèse de doctorat. Vous soutenez cette thèse en 1973, qui est reçue avec la plus grande distinction. Avant d'être nommé chargé de cours à l'Université de Bruxelles en 1975, vous bénéficiez de mandats de recherche de la part de la Fondation Francqui et du Fonds national de la recherche scientifique. La même année 1975, et jusqu'en 1980, vous avez assuré des enseignements à l'Université d'Anvers. Chargé de cours à temps complet à l'ULB, en 1991, vous accédez à l'ordinariat en 1995. Et en 2008 vient l'heure de la retraite et de l'éméritat. Entre-temps, vous avez assumé, de 1987 à 2002, la vice-présidence de l'Institut d'étude des religions et de la laïcité et vous avez codirigé la classe « Arts et Lettres » de l'Institut des Hautes Études de Belgique. Plus récemment, vous avez occupé une charge de professeur visiteur à la National Central University de Taipei, dans l'île de Taiwan.

Pour ce qui concerne vos sujets de recherche, il me paraît que vous avez, dans un premier temps, attaché une attention particulière à quelques individualités littéraires déconcertantes, voire marginales. Élève de feu notre confrère Roland Mortier, vous avez sous sa direction consacré votre thèse de doctorat à l'étude de l'œuvre du naturaliste genevois Charles Bonnet. Développant dans son *Traité d'insectologie*, qui date de 1745, une démonstration de la parthénogénèse du puceron, Bonnet s'est ensuite tourné vers des considérations métaphysiques, quelque peu orientées par la théodicée du philosophe allemand Gottfried Wilhelm Leibniz, qui avait tenté de donner une assise objective à la recherche philosophique sur les causes premières de l'univers et de concilier l'omnipotence de Dieu avec l'existence du mal. Dans sa *Palingénésie philosophique* (1769), Bonnet établit sa croyance en une autre vie pour l'homme, et même pour les animaux, et il va plus loin encore dans son hostilité aux idées généralement répandues en son temps quand il rédige ses *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme* (1773). Aussi, est-ce en toute légitimité que vous avec intitulé l'ouvrage publié par la Voltaire Foundation d'Oxford : *Charles Bonnet contre les Lumières (1738-1850)*.

L'autre esprit anticonformiste du XVIII^e siècle auquel vous avez porté votre attention est le médecin normand Charles-François Tiphaigne de La Roche. Généralement considéré comme un esprit farfelu, l'auteur de *L'Amour dévoilé, ou le système des sympathistes* (1749) considère que l'attraction amoureuse et sexuelle procède du fonctionnement d'un fluide sympathique qui agit sur les sens des individus et qui produit une certaine inclination entre eux, voire, dans certains cas, leur détestation réciproque. Ses idées sur le réel ne sont pas toujours aussi irréalistes. On sait que cet esprit visionnaire a conçu l'existence d'innovations qui sont aujourd'hui bien tangibles : la photographie (décrise dans *Giphantie* en 1760), la télévision ou la nourriture synthétique. De même, il pressent dans *Amilec ou la graine d'hommes* la découverte du phénomène astrophysique connu sous le nom de « Big Bang ». Dans l'*Histoire des Galligènes*, il se livre à ce qu'il conviendrait de nommer une contre-utopie : la société socialiste des Galligènes, peuple des antipodes qui tire son origine des Français, voit progressivement son idéal social se désagrégner, car l'exercice de la liberté y devient impossible, les droits individuels des citoyens étant constamment bafoués. N'entrevoit-on pas dans cette démonstration la description anticipatrice d'une société qui s'est perpétuée pendant plus de soixante-dix ans sous le nom d'Union des républiques socialistes soviétiques ?

Une autre personnalité littéraire, d'envergure celle-là, à laquelle vous avez attaché un intérêt particulier et éclairant, est celle du poète belge Émile Verhaeren. Vous lui avez consacré une biographie monumentale (de 676 pages), qui apparaît comme l'un

des modèles du genre et qui a été publiée sous l'égide de notre Académie. Aucun des aspects de la pensée subtile de ce poète exceptionnel ne vous a échappé : sa biographie critique se lit comme la découverte d'un itinéraire intellectuel fascinant. Et vous avez rendu justice à la thématique centrale de Verhaeren qui professait une sorte de mythification de l'âme belge en refusant à la fois de considérer son œuvre comme une émanation intellectuelle et culturelle de la Flandre et en défendant l'autonomie de la littérature française de Belgique par rapport à la création littéraire de notre grand voisin français. Le roi Albert I^e ne s'y est pas trompé, quand il a accordé à l'auteur des *Villes tentaculaires* et des *Campagnes hallucinées* le titre de « poète national » en 1899. Et les adeptes actuels du mouvement flamand vous ont, par leurs commentaires acides publiés à la suite de votre ouvrage, reproché de ne pas considérer Verhaeren comme un représentant insigne de la mentalité propre à la Flandre, et quand ils ont nié et flétrti l'ancre national belge de la pensée du poète. Et il est patent que, dans l'état mental actuel dans lequel est plongé notre pays, l'évocation même du concept de « nation belge » est considérée comme une offense définitive par une partie non négligeable des ressortissants qui vivent dans la zone septentrionale de notre territoire. Vous avez aussi consacré de belles pages à l'art du poète, qui a travaillé avec subtilité à rendre dans ses écrits l'atmosphère des grandes villes et, à l'inverse, la beauté de la vie des campagnes. Au-delà de son intérêt pour les questions sociales et d'un certain penchant pour l'anarchisme, Verhaeren s'est d'abord voulu un peintre de son époque et vous avez trouvé une jolie formule pour caractériser sa manière de composer en disant qu'il possède l'« art d'écrire avec le pinceau ».

À l'Université de Bruxelles, vous avez assumé divers types d'enseignement. En Faculté de Droit, vous avez assuré, à la suite de feu notre confrère Raymond Trousson, un cours de littérature générale, aujourd'hui disparu des programmes. Votre souvenir ne s'est toutefois pas effacé dans l'esprit des juristes, puisque vous m'avez raconté qu'aujourd'hui encore vous rencontrez des avocats, des magistrats ou des notaires qui vous reconnaissent et qui vous témoignent de l'intérêt qu'ils ont porté à vos propos. L'essentiel de vos tâches était toutefois concentré à la Faculté des Lettres ou à l'Institut d'étude des religions et de la laïcité. Aux francisants, vous dispensiez une formation sur les « Auteurs français modernes », sur l'« Histoire des littératures francophones » et sur les « Littératures modernes comparées ». À ce cours-là se joignaient les étudiants en philologie germanique. À l'Institut, vous avez apporté des « Explications de textes français modernes relatifs au christianisme ».

Comme, dans le monde universitaire, l'enseignement est habituellement corrélé à la recherche, vous avez publié en 2005 un livre tiré de vos réflexions approfondies au sujet des écrits produits par la mouvance chrétienne française. Paru sous le titre *Le*

Péché de la France. Surnaturel et politique au XIX^e siècle, cet ouvrage, qui retrace l'histoire de la contre-révolution catholique, est suscité par les discours sur la culpabilité du peuple français dans l'exécution du roi Louis XVI. Par le menu, vous avez analysé les diverses formes d'apparition de la Vierge sur le territoire de la République, en soulignant le rôle subliminal de ces manifestations surnaturelles, qui tendaient à légitimer le projet d'instauration d'un pouvoir théocratique dans la patrie de Voltaire. En remémorant l'histoire de la pensée ultraconservatrice propagée dans divers milieux catholiques au XIX^e siècle, vous avez démontré que la survenance du pétainisme dans la France des années 1940 pouvait trouver ses racines dans la profondeur des positions hostiles aux Lumières développées par les croyants aux signes prodigieux liés à la dévotion mariale dans les décennies précédentes.

À l'invitation de feu notre confrère Raymond Trousson, qui assumait la direction d'une collection aux éditions Champion à Paris, vous avez ensuite entrepris l'édition des œuvres majeures de Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, connues sous l'intitulé de *Lettres chinoises*, *Lettres juives* et *Lettres cabalistiques*. On sait que, à la manière des *Lettres persanes* de Montesquieu, ces échanges fictionnels de lettres que s'adressent les Juifs, les Chinois ou les personnages versés dans la science de la cabale proposent une réflexion distanciée pour dénoncer les faux-semblants des religions, des mœurs et des institutions occidentales. Ces diverses *Lettres*, qui constituent un monument d'érudition imposant, ont recueilli un véritable succès éditorial au XVIII^e siècle, en raison de la critique sévère qu'elles proféraient contre la superstition.

Ce sont, à n'en pas douter, les *Lettres chinoises* qui ont suscité en vous la plus grande curiosité et qui ont entraîné votre désir d'apprendre la langue pratiquée par les habitants de la Chine. Pour mieux comprendre la portée de l'œuvre du familier de Frédéric II, vous avez, avec un infini courage, appris à lire et à comprendre un idiome qui est si éloigné de nos pratiques latines ou germaniques. Vous refusez le qualificatif de sinologue, car — m'avez-vous confié — pour ne pas perdre les connaissances linguistiques que vous avez acquises, il vous faudrait pratiquer le chinois tous les jours, ce qui est difficilement réalisable. Vous vous considérez donc comme un orientaliste : ce n'est pas sans une parfaitement authentique raison, puisque vous préparez en ce moment un livre sur les relations entre la Chine et l'Europe, ouvrage intitulé *Le Souffle du Dragon. Missionnaires, diplomates et marchands face à la Chine impériale*.

Vous êtes aussi l'auteur de plus de cent soixante articles, parus dans les revues scientifiques les plus variées. Ces contributions concernent les divers aspects de vos enseignements et de votre recherche. On peut y découvrir des considérations sur Joseph de Maistre, un auteur très hostile à la pensée des Lumières, des réflexions sur les écrits de Franz Kafka ou de Dino Buzzati, de même que diverses incursions dans

la littérature française du Maghreb qui sont en lien direct avec votre cours d'« Histoire des littératures francophones ».

Au bilan de cette activité scientifique très importante, vous pourriez apparaître comme un touche-à-tout de la recherche littéraire. En réalité, sous la diversité de vos intérêts, se profile l'image d'un véritable historien des idées et des mentalités. Mais vous ne vous êtes pas enfermé dans une spécialité étroite : vous n'êtes pas l'expert incontesté de tel ou de tel auteur (encore que, sur la pensée et les écrits d'Émile Verhaeren, il sera difficile de faire mieux que vous dans l'avenir). Vous êtes, comme vous aimez à le dire de vous-même, un généraliste, un peu à la manière dont on entend ce vocable en médecine.

Dans le texte fondateur de notre Académie, écrit par le ministre Jules Destrée en août 1920, il était précisé que notre institution grouperait les « personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours, ont contribué de façon la plus éminente à l'illustration de la langue française ». Votre vie intellectuelle tout entière consacrée à la recherche en matière d'histoire des idées, tant pour ce qui concerne la France, que la Belgique et d'autres pays francophones, votre amour pour notre belle langue vous désignaient tout naturellement et de manière tout à fait juste pour rejoindre les rangs de notre Académie. Aussi, c'est un grand honneur et un très vif plaisir pour moi de vous dire, au nom de tous nos confrères et de toutes nos consœurs, présents comme absents, la formule consacrée : « Bienvenue dans notre Compagnie, Monsieur l'Académicien. »

Copyright © 2023 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer ce discours :

Jacques Charles Lemaire, *Réception de Jacques Marx. Discours d'accueil* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2023. Disponible sur : <www.arllfb.be>